

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (RCA10-08-5) concernant la propriété située du 200 au 250, boulevard Marcel-Laurin, adopté le 6 août 2019, est en vigueur depuis le 5 septembre 2019, date de délivrance du certificat de conformité, le tout en vertu des dispositions de l'article 254.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Avis est aussi donné que la résolution CA19 080387 est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 11 septembre 2019

Daniel Simon,
Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the particular project of construction, modification or occupancy of a building (RCA10-08-5) concerning the property located from 200 to 250, boulevard Marcel-Laurin, adopted on August 6, 2019 is in force as of September 5, 2019, date of issuance of the Certificate of conformity and under section 254.0.3 of the Development and Planning Act.

This resolution number CA19 080387 is filed at the Citizen's Office located at 777 Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, at the disposal and for information of any interested person

Montréal, September 11, 2019

Daniel Simon
Secretary-substitute of the Borough Council